

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UMR 8547 – Pays Germaniques – Archives Husserl

Groupe de Travail des Archives Husserl, 2011-2012 :

Philosophie et phénoménologie de l'animalité : le point de vue animal

Coordonné par Anne Le Goff et Charles Martin-Freville

Samedi 5 novembre : Nicolas Delon (UPJV/CURAPP) et Raphaël Larrère (INRA)

Les animaux d'expérimentations : objets techniques, objets éthiques

La séance aura lieu de 14h à 16h30, exceptionnellement au 46 rue d'Ulm, salle de Conférences (juste à gauche de l'entrée).

Dans cet exposé conjoint, nous aimerions présenter l'expérimentation animale comme un champ d'activité où l'animal apparaît contradictoirement comme un objet technique et un objet éthique. Un objet technique car il constitue un objet d'étude et d'action, une chose inscrite dans un processus technique en tant qu'instrument ou outil. Il sert à ce titre des fins expérimentales et scientifiques, c'est un moyen en vue de ces fins. Mais n'est-il qu'un moyen? Ce statut peut être mis en question du point de vue de nombreuses théories morales (éthiques animales) qui, de façons différentes, considèrent l'expérimentation animale comme un problème moral. Ce statut est également mis en question du point de vue des acteurs de l'expérimentation (techniciens, animaliers). Ils disposent d'une éthique spontanée qui fait du contexte expérimental le lieu d'un curieux "bricolage éthique" et révèle le caractère problématique de la seule conception technique de l'animal. Notre exposé veut éclairer la nature du contexte très spécial qu'est le cadre expérimental, les différents points de vue éthiques (et sens de l'éthique) en présence et les problèmes d'ordre institutionnel posés par cette coexistence de plusieurs points de vue. En partant d'un côté des théories morales, de l'autre du terrain, il s'agira donc de montrer comment l'objet éthique qu'est l'animal de laboratoire n'est pas réductible à son statut d'objet technique.